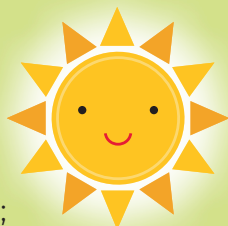


Démarche d'intervention éducative

Selon l'intensité, la fréquence et la persistance du comportement, on pourrait avoir recours à différentes mesures adaptées à l'âge de l'élève et à l'évènement observé.

Lorsque je **respecte**
notre code de vie,
un adulte :

- reconnaît mes bons comportements;
- remarque mes bons coups;
- souligne mes bons choix.



Si j'ai **besoin d'aide**

pour appliquer notre code de vie,
un adulte bienveillant :

- me fera des rappels – des suggestions;
- guidera ma réflexion;
- m'enseignera les comportements adéquats.



Palier 1

Quand

- À l'occasion, dans la moyenne des jeunes de son âge
- Peu ou pas dommageable pour soi ou les autres
- Passager, épisodique

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- me souligne le non-respect de la règle;
- me donne une conséquence logique et/ou me demande de poser un geste réparateur;
- m'enseigne de façon explicite les comportements attendus.

Palier 2

Quand

- Plusieurs fois/jour-semaine;
- Geste occasionnant un impact sur son fonctionnement et/ou son entourage;
- Plusieurs contextes scolaires.

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- transmet l'information à la direction – parents;
- applique les mesures de soutien et de suivi;
Ex. : professionnel au dossier
 - conséquences logiques;
 - réparation;
 - consignation des faits et de l'intervention.

Palier 3

Quand

- Persistant, continu;
- Perturbe grandement l'élève et/ou l'entourage;
- Majorité des contextes;

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- transmet l'information à la direction – parents;
- analyse de la situation;
 - plan d'action;
 - contrat;
 - étude de cas;
 - suspension;
 - consignation des faits et de l'intervention.

N. B. Les adaptations inscrites au PI prévalent sur les éléments de la démarche d'intervention éducative.

Manquement majeur

Agir comportant des éléments de danger et d'illégalité qui survient dans l'environnement scolaire ou virtuel de l'élève.